

Canada – Africa
Parliamentary Association



Association parlementaire
Canada – Afrique

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
concernant sa participation à la Mission bilatérale en
République-Unie de Tanzanie et en République de Maurice**

Association parlementaire Canada-Afrique

**Dar es Salaam, Tanzanie et Port Louis, Maurice
16 au 20 mars 2015**

RAPPORT

MEMBRES DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE

L'Association parlementaire Canada–Afrique était représentée par l'honorable Raynell Andreychuk, sénatrice et coprésidente de l'Association, feu l'honorable Mauril Bélanger, C.P., député et coprésident de l'Association, l'honorable Jim Munson, sénateur et directeur de l'Association, et M. Peter Goldring, député et membre de l'Association. La délégation était accompagnée par Mme Elizabeth Kingston, secrétaire de l'Association.

En tant que coprésident, l'honorable Mauril Bélanger, C.P., député, travaillait sur ce rapport. Sa maladie et son décès ont retardé l'achèvement du rapport. C'est avec respect et estime que nous soulignons son travail au nom de l'Association parlementaire Canada-Afrique.

OBJECTIFS DE LA MISSION

L'Association parlementaire Canada–Afrique (ci-après appelée « l'Association ») a effectué des visites bilatérales à Dar es Salaam, en Tanzanie, et à Port Louis, à Maurice, du 16 au 20 mars 2015, dans les objectifs suivants :

- renforcer les relations bilatérales et la coopération parlementaire;
- nouer le dialogue avec des parlementaires sur la démocratie, la gouvernance, la primauté du droit et la diplomatie parlementaire;
- de sensibiliser les délégués à la situation de chaque pays et aux activités du Canada dans la région en établissant des liens avec des parlementaires, des représentants du gouvernement, des groupes de la société civile et les médias.

Les objectifs de l'Association en Tanzanie étaient les suivants :

- comprendre le processus de révision constitutionnelle;
- faire le point sur les élections générales et le référendum à venir en octobre 2015;
- mobiliser les organisations non-gouvernementales (ONG), les responsables gouvernementaux et les membres de la presse à l'égard de la transparence, de la reddition de comptes et de la rentabilité dans les industries d'extraction et le développement;
- en apprendre davantage sur les stratégies de développement économique du pays;
- faire le point sur les questions d'intégration régionale;
- s'informer sur les enjeux de sécurité à l'échelle nationale et régionale;

- faire le point sur les initiatives en santé maternelle, les réformes de l'éducation et les autres problèmes de développement prioritaires;
- faire le point sur l'état de préparation des élections et sur les enjeux relatifs au processus électoral;
- coopérer avec les médias et la société civile en ce qui concerne leur rôle dans le processus démocratique;
- rencontrer des représentants d'entreprises canadiennes établies en Tanzanie; et,
- recevoir de l'information et discuter avec les Tanzaniens (et les ONG en particulier) sur la situation des personnes atteintes d'albinisme.

Les objectifs de l'Association à Maurice étaient les suivants :

- collaborer avec les parlementaires, les responsables gouvernementaux, les dirigeants communautaires, les membres de la presse et les chefs d'entreprise dans le but de faire connaître à l'Association les progrès de Maurice en matière de gouvernance, de développement, d'éducation, d'occasions d'affaires et de positionnement stratégique dans l'océan Indien et en Afrique;
- rencontrer le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien;
- rencontrer des représentants d'entreprises canadiennes;
- rencontrer la présidente de l'Assemblée nationale;
- rencontrer le gouverneur de la Banque de Maurice;
- rencontrer leurs excellences, le président et le premier ministre de Maurice; et,
- rencontrer le Collectif Arc-en-Ciel.

Pour atteindre ces objectifs, la délégation a rencontré des parlementaires et des représentants des gouvernements de la Tanzanie et de Maurice, des représentants canadiens, des groupes de la société civile et des membres d'ONG.

RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE¹

La République-Unie de Tanzanie est située sur la côte est de l'Afrique, juste au sud de l'équateur. Elle englobe les îles de Zanzibar et de Pemba dans l'océan Indien. D'une superficie de 945 087 km² (soit environ la taille de la Colombie-Britannique), la Tanzanie est bordée par l'Ouganda et le Kenya au nord, le Rwanda, le Burundi et la

¹ Sauf indication contraire, les renseignements dans cette section proviennent des sources suivantes : Affaires mondiales Canada, l'Economist Intelligence Unit, le Département d'État des États-Unis, le World Factbook de l'Agence centrale de renseignement des États-Unis (CIA), l'Union interparlementaire, et Europa World.

République démocratique du Congo à l'ouest et la Zambie, le Malawi et le Mozambique au sud.

Le pays compte 52,5 millions d'habitants (2016). Sur le continent, la population est à 99 % d'ethnicité africaine, tandis qu'elle se compose d'un mélange d'ethnicités arabes et africaines à Zanzibar. Les langues officielles sont le swahili et l'anglais, et l'on compte de très nombreuses langues tribales. Selon les estimations, la mosaïque religieuse de la Tanzanie est la suivante : 61 % de chrétiens, 35 % de musulmans, et 4 % de personnes d'autres croyances ou non affiliées à une religion. Zanzibar, qui compte environ 1,3 million d'habitants, est composée à 99 % de musulmans.

Dodoma est la capitale et le siège du parlement de la Tanzanie. Dar es-Salaam est l'ancienne capitale et la plus grande ville du pays (avec une population d'environ 5,1 millions de personnes en 2015); elle demeure un centre politique important à l'échelle nationale, de nombreux ministères y étant établis.

A. Système de gouvernement

Le système parlementaire de la République-Unie de Tanzanie se compose d'une seule chambre appelée Assemblée nationale ou Bunge. L'Assemblée compte 389 sièges, répartis comme suit : 264 membres élus dans des circonscriptions; 113 sièges spéciaux réservés à des femmes, élues par les partis politiques en proportion de leur part du vote électoral; cinq membres élus par la Chambre des représentants de Zanzibar; le procureur général; et pas plus de dix membres nommés par le président (six, à l'heure actuelle).²

Le président de la Tanzanie est élu au suffrage universel pour un mandat de cinq ans. Il nomme le premier ministre et les ministres. Au moment de la mission de l'Association, le président était Jakaya Kikwete, du parti Chama Cha Mapinduzi (CCM), ou Parti révolutionnaire. Le CCM est le résultat de la fusion, en 1977, de deux partis : l'Union nationale africaine du Tanganyika, au pouvoir depuis l'accession à l'indépendance du Tanganyika en 1961, et le Parti Afro-Shirazi, au pouvoir à Zanzibar depuis l'accession à l'indépendance de l'île en 1963. M. Kikwete s'est retiré en octobre 2015, à la fin de la limite de deux mandats imposée par la Constitution.

En décembre 2013, à la suite de consultations publiques, la Commission de révision constitutionnelle (CCR) de Tanzanie a publié un projet définitif de nouvelle constitution. La Tanzanie devait organiser un référendum sur cette nouvelle constitution le 30 avril 2015. Cependant, le référendum a été reporté à juillet 2017, en raison de retards dans l'inscription des électeurs et d'appels à la relance d'un nouveau processus. Le processus de réforme constitutionnelle a entraîné la polarisation entre les partis politiques tanzaniens. Les membres du gouvernement sont pour le statu quo, tandis que les membres de l'opposition soutiennent largement la recommandation du CCR, soit la création d'un gouvernement fédéral à trois niveaux (un pour Zanzibar, un pour le continent et un, plus petit, représentant un gouvernement conjoint de l'Union). La nouvelle constitution donnerait également lieu à d'autres réformes, notamment la

² République-Unie de Tanzanie, Parlement de la Tanzanie, [Structure](#) [en anglais seulement].

possibilité de contester en toute légalité les élections présidentielles, et la parité des genres à l'Assemblée nationale.

B. Développement économique et social

Le produit intérieur brut (PIB) de la Tanzanie s'élevait à 44,9 milliards de dollars américains en 2015, soit 865 \$US par habitant. La croissance du PIB a été de 7,0 % en 2015, mais le taux d'inflation pour cette même année a été de 5,2 %. Le secteur agricole constituait 25,6 % du PIB de la Tanzanie en 2015; tandis que les secteurs industriels et des services représentaient respectivement 26,5 % et 47,4 % du PIB pendant la même année. La croissance économique récente de la Tanzanie provient surtout du tourisme et de la production d'or. Les lois sur la production d'or ont été assouplies dans les années 1990, afin de permettre aux entreprises privées et étrangères d'exercer leurs activités au pays. En 2015, la [Banque mondiale accordait un prêt de 45 millions de dollars américains à la Tanzanie](#) [référence en anglais seulement], pour soutenir ses activités aurifères à petite échelle.

En 2014, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) classait le niveau de développement économique de la Tanzanie comme étant « faible ». Le pays est classé 151^e sur 188 sur l'indice de développement humain du PNUD (IDH). Cet indice repose sur des indicateurs qui mesurent l'espérance de vie à la naissance, le nombre moyen d'années de scolarité et le PIB par habitant.

En 2015, la Tanzanie se classait au 131^e rang sur 189 selon l'indice de la facilité de faire des affaires de la Banque mondiale. Ce classement se fonde sur des critères comme la facilité de se lancer en affaires, d'obtenir du crédit ou de l'électricité, et d'effectuer des échanges transfrontaliers.

C. Gouvernance et droits de la personne

En 2015, la Tanzanie était classée 18^e sur 54 pays selon l'Indice de la gouvernance africaine de la Fondation Mo Ibrahim. Les classements de la Tanzanie par secteur étaient : sécurité et primauté du droit (17^e), participation et droits de la personne (15^e), possibilités économiques durables (20^e) et développement humain (25^e). Dans certaines sous-catégories, la Tanzanie a fait particulièrement bonne figure : égalité entre les genres (8^e), secteur rural (13^e) et sécurité nationale (13^e). D'autre part, elle affichait de moins bonnes notes dans les sous-catégories de la santé (31^e), de l'éducation (32^e) et des infrastructures (36^e).

D. Relations Canada-Tanzanie

Le Canada et la Tanzanie entretiennent des relations bilatérales de longue date amorcées en 1961 après l'accession à l'indépendance de la Tanzanie. Les deux pays travaillent souvent en collaboration dans des tribunes internationales comme l'Organisation des Nations Unies et le Commonwealth. Le Haut-commissariat du Canada en Tanzanie souligne : « Depuis les années 1960, le Canada appuie la formation des forces armées en Tanzanie. Jusqu'ici, plus de 850 agents ont reçu une formation dans le cadre du Programme d'instruction et de coopération militaires. En

2014, le Canada a versé 1,3 million de dollars pour la construction du nouveau Centre de formation au maintien de la paix de Dar es-Salaam³. »

En 2015, la valeur des exportations canadiennes vers la Tanzanie (52 millions de dollars) a dépassé celle des importations en provenance de la Tanzanie (12 millions de dollars). Une entente bilatérale, l'Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers, est entrée en vigueur en décembre 2013. La Tanzanie est considérée comme un « marché prioritaire » pour les entreprises canadiennes, plus particulièrement dans les secteurs de l'exploitation minière, pétrolière et gazière, ainsi que des énergies renouvelables.

RENCONTRES EN TANZANIE

1. Rencontre avec des représentants du secrétariat de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives en Tanzanie

Les membres de la délégation se sont entretenus à cette occasion avec M. Benedict Mushingwe qui est à la tête de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives en Tanzanie.

2. Rencontre avec des membres d'HakiElimu

HakiElimu est un organisme à but non lucratif de la société civile tanzanienne axé sur la promotion du droit à l'éducation pour tous les enfants tanzaniens. Les membres de la délégation ont rencontré :

- M. Godfrey Bonaventura, gestionnaire, Recherche et analyse de politique;
- M. Pius C.K. Makomelelo, gestionnaire, Engagement et action communautaire;
- M. Robert Mihayo, gestionnaire, Coordonnateur d'assurance de la qualité;
- M. Mwemezi Makumba, agent de programme, Recherche et analyse de politique.

3. Rencontre avec des responsables de Sikika

Les membres de la délégation ont rencontré : M. Irenei Kiria, le directeur général de Sikika et M. Patrick Kinemo, le chef des programmes. Sikika est une ONG tanzanienne qui prône une réforme du secteur des soins de santé.

4. Table ronde sur les droits de la personne et la démocratie

Les membres de la délégation ont rencontré :

- M. Chris Maina Peter, professeur de droit à l'Université de Dar es Salaam
- M. John Ulanga, analyste politique
- Mme Vicky Ntetema, directrice générale du chapitre tanzanien de l'organisation Under

³ Haut-commissariat du Canada en Tanzanie, [Relations Canada-Tanzanie](#). En avril 2016, la Tanzanie déployait 2 342 Casques bleus (elle était la 8e plus grande contributrice en Afrique), dont 1 255 dans la MONUSCO, la mission de maintien de la paix en République démocratique du Congo. Voir : [Providing for Peacekeeping, Peacekeeping Contributor Profile: Tanzania](#) [en anglais seulement].

the Same Sun
- M. Daniel Loya, directeur général du Centre tanzanien pour la démocratie (Tanzania Centre for Democracy)
- M. Harold Sungusia, directeur responsable de la défense des droits au Centre juridique et des droits de la personne

5. Table ronde sur le secteur de l'extraction et le développement

Les membres de la délégation ont rencontré :

- M. Alex Lugendo, Ressources d'Acacia;
- M. Russell Gates, chef des programmes, VSO/CUSO;
- Mme Rose Tesha, chef des programmes d'autosuffisance, VSO et CUSO;
- Mme Patricia Loeskar, organisation Search for Common Ground

6. Rencontre avec une responsable de l'organisation White Ribbon Alliance

Les membres de la délégation ont rencontré Mme Rose Mlay, coordonnatrice nationale à la White Ribbon Alliance. La White Ribbon Alliance a pour mission de promouvoir le droit à des soins de santé et à des naissances sans danger pour toutes les femmes.

RÉPUBLIQUE DE MAURICE⁴

Maurice est une île située dans l'océan Indien, à environ 800 km à l'est de Madagascar. Avec une superficie totale de 2 040 km² (soit environ la superficie d'Ottawa), l'île compte environ 1,3 million d'habitants. De ce nombre, 35,5 % sont âgés de moins de 24 ans, 44 % sont âgés de 25 à 54 ans et près de 21 % ont plus de 55 ans. Plus de 68 % de la population sont d'origine indo-mauricienne et 27 % sont d'origine créole. Le reste de la population est composée de personnes d'origine sino-mauricienne et franco-mauricienne. Bien que la langue officielle soit l'anglais, la langue la plus répandue est le créole, suivi du bhojpuri et du français. La majorité de la population adhère aux croyances hindouistes (48,5 %). On y trouve également des catholiques (26,3 %) et des musulmans (17,3 %). La capitale de Maurice est Port-Louis, qui constitue aussi l'un des neuf districts de l'île.

A. Système de gouvernement

Maurice dispose d'un système monocaméral. Son Assemblée nationale compte 70 sièges, dont huit sont attribués à des candidats non élus par le Bureau du commissaire électoral pour assurer une représentation équitable de chaque collectivité et de chaque parti à l'Assemblée.

La présidente Ameenah Gurib-Fakim a été élue en juin 2015. Le président et le vice-président sont élus indirectement par l'Assemblée nationale pour un mandat de cinq

⁴ Sauf indication contraire, les renseignements dans cette section proviennent des sources suivantes : Affaires mondiales Canada, l'Economist Intelligence Unit, le Département d'État des États-Unis, le World Factbook de l'Agence centrale de renseignement des États-Unis (CIA), l'Union interparlementaire, et Europa World.

ans (et éligibles pour un second mandat). Les dernières élections ont eu lieu le 4 juin 2015; les prochaines élections se tiendront en 2020. Le premier ministre et le vice-premier ministre sont nommés par le président. Le premier ministre est Sir Anerood Jugnauth.

B. Développement économique et social

Avec un PIB par habitant de 19 500 \$US en 2015, Maurice est classée dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure par la Banque mondiale. Depuis son indépendance du Royaume-Uni en 1968, l'économie de l'île s'est transformée, passant d'une économie reposant principalement sur la culture du sucre à une économie axée sur le tourisme, le textile, les services, les technologies de l'information et de la communication et le commerce du détail et de gros. Cette diversification économique a été favorisée par l'établissement de tarifs commerciaux préférentiels avec l'Union européenne et l'Inde. Le PIB réel de Maurice (en excluant l'effet de l'inflation) a augmenté de 3,2 % en 2013, de 3,6 % en 2014 et de 3,4 % en 2015. Ces taux sont inférieurs au taux de croissance moyen de 4,5 % observé de 1990 à 2012. Cette diminution de la performance économique s'explique surtout par un ralentissement dans les secteurs du textile et du bâtiment.

C. Gouvernance

En 2015, Maurice se classait première sur 54 pays selon l'Indice de la gouvernance africaine de la Fondation Mo Ibrahim. Le classement de Maurice par secteur était le suivant : sécurité et primauté du droit (2^e), participation et droits de la personne (3^e), possibilités économiques durables (1^e) et développement humain (2^e). Maurice s'est classée entre le premier et le quatrième rang dans les quatre catégories de cet indice et dans toutes les sous-catégories afférentes, à l'exception de la sous-catégorie de l'égalité entre les genres, où elle s'est classée au 14^e rang.

D. Relations Canada-Maurice

Les relations diplomatiques du Canada avec la République de Maurice ont été établies après l'accession à l'indépendance du pays en 1968. Le Canada maintient un consul honoraire en poste à Port-Louis. Le Haut-commissariat du Canada en Afrique du Sud, responsable des relations diplomatiques avec Maurice, fait remarquer ce qui suit :

Le Canada et Maurice entretiennent des relations bilatérales limitées mais positives, essentiellement orientées sur les rapports entretenus au sein du Commonwealth, de la Francophonie et des Nations Unies. Les deux pays ont des points de vue semblables sur un certain nombre d'enjeux multilatéraux ainsi que sur divers objectifs de politique étrangère portant sur l'environnement, notamment le souhait de préserver et de gérer les stocks de poissons grands migrateurs. Par ailleurs, un grand nombre de Mauriciens viennent étudier au Canada tous les ans.⁵

⁵ Haut-commissariat du Canada en Afrique du Sud, [Relations Canada-Maurice](#).

En 2015, les exportations de marchandises canadiennes vers Maurice s'élevaient à 9 millions de dollars, tandis que les importations depuis Maurice totalisaient 24 millions de dollars, pour un déficit commercial de 15 millions de dollars. Depuis 2011, les importations canadiennes vers Maurice ont plus que doublé, tandis que les exportations ont augmenté de 79 % (en dollars courants, qui comprennent l'effet de l'inflation). Les trois produits canadiens les plus exportés vers Maurice en 2015 étaient des machines d'injection ou de moulage du caoutchouc ou du plastique (2,6 millions de dollars), les lentilles séchées et écalées (1,3 million de dollars) et des produits du porc (1,2 million de dollars). Les trois principales importations canadiennes en provenance de Maurice en 2015 étaient les chemises pour hommes (6,1 millions de dollars), les primates vivants (3,8 millions de dollars) et les pantalons, les salopettes et les shorts pour hommes (3,5 millions de dollars).⁶

RENCONTRE À MAURICE

1. Rencontre avec des représentants de l'Institut mauricien de formation et de développement

Les membres de la délégation ont rencontré :

- M. Sayadaly Maudarbocus, directeur adjoint intérimaire;
- M. Mohunlall Hanseraj Putty, gestionnaire de division, Recherche, planification et développement de programmes d'études;
- Mme Reshmee Kaleeka, coordonnatrice de programmes, Saskatchewan Polytechnic.

2. Rencontres avec des chefs de mission

La délégation a rencontré :

- Son Excellence Mme Shari Villarosa, ambassadrice des États-Unis en République de Maurice;
- Son Excellence Mme Susan Coles, haut-commissaire d'Australie en République de Maurice;
- Mme Sophie Maysonnave, chef adjointe de mission, ambassade de France.

3. Rencontre avec le gouverneur de la Banque de Maurice

La délégation a rencontré M. Ramesh Basant Roi, gouverneur de la Banque de Maurice.

4. Rencontre avec des représentants d'AfrAsia

La délégation a rencontré :

- M. James Benoit, directeur général;

⁶ Source des données : Innovation, Sciences et Développement économique Canada, [Données sur le commerce en direct](#).

- M. Thierry Vallet, directeur général;
- M. Rouben Chocalingum, directeur général;
- M. Maurice Lam, président;
- M. Jean Francois Boisvenu, chef du contentieux.

5. Table ronde avec des journalistes et un représentant du chapitre mauricien de Transparency International

Les membres de la délégation ont rencontré :

- Mme Touria Prayag, rédactrice, L'Express Weekly;
- M. Rabin Bhujun, rédacteur en chef, ION News;
- M. Rajen Bablee, directeur général, chapitre mauricien de Transparency International.

6. Visite de courtoisie au premier ministre

La délégation a rencontré son Excellence M. Anerood Jugnauth, premier ministre de la République de Maurice.

7. Visite de courtoisie au Président

La délégation a rencontré son Excellence M. Kailash Purryag, Président de la République de Maurice.

8. Rencontre avec le ministre des Affaires étrangères et du Commerce international

La délégation a rencontré M. Etienne Sinatambou, ministre des Affaires étrangères et du Commerce international de la République de Maurice.

9. Rencontre avec un représentant de la Commission de l'océan Indien

La délégation a rencontré le secrétaire général de la Commission de l'océan Indien, M. Jean Claude de l'Estrac.

10. Rencontre avec des représentants du Conseil de l'investissement de Maurice

Les membres de la délégation ont rencontré :

- M. Ken Poonoosamy, directeur général;
- Mme Shamima Mallam Hassam, directrice principale;
- Mme Nirmala Rewa, conseillère principale en placements.

11. Rencontre avec la Présidente de l'Assemblée nationale

La délégation a rencontré son Excellence Mme Maya Hanoomanjee, présidente de l'Assemblée nationale de Maurice.

CONCLUSIONS

A. République-Unie de Tanzanie

Les membres de la délégation ont profité de cette visite pour se concentrer sur la société civile, les associations internationales et locales qui travaillent sur les questions de la démocratie, de la bonne gouvernance et de la primauté du droit. La délégation a conclu que la Tanzanie a progressé au chapitre de la gouvernance grâce à l'aide et à la supervision considérables de différents acteurs de la collectivité, et à des initiatives gouvernementales. Plus particulièrement, la délégation a remarqué les travaux de l'Initiative pour la transparence des industries extractives en Tanzanie. Les difficultés de l'exploitation minière et l'enjeu de la responsabilité sociale des entreprises ont déjà fait l'objet de nombreux commentaires. Il semble que la Tanzanie tente de résoudre ces problèmes.

La rencontre avec Sikika a donné un autre exemple de l'excellent travail et de la présence accrue des ONG. Maintenant que les ONG ont recensé les problèmes qui concernent leur collectivité, non seulement de nouvelles initiatives abordent ces problèmes, mais les ONG travaillent avec le gouvernement à des réformes et à la formulation de recommandations, ainsi qu'à la supervision et à la reddition de comptes.

Comme à son habitude, la délégation s'est entretenue avec des organismes et des personnes qui se portent à la défense des droits de la personne et de la démocratie afin d'évaluer les progrès accomplis par la Tanzanie en matière de gouvernance. Bien que la situation en Tanzanie s'améliore dans plusieurs domaines, une question préoccupe la délégation. La question de l'albinisme en Tanzanie a été soulevée et nous soulignons l'excellent travail accompli par le chapitre tanzanien de l'organisme Under the Same Sun. Tout au long des conversations en Tanzanie, la délégation a remarqué la détresse des personnes atteintes d'albinisme et la nécessité d'attirer le regard de la communauté internationale sur leur sort et de régler le problème. La délégation a constaté que les personnes atteintes d'albinisme sont victimes de discrimination et exposées à des actes de violence, y compris la mutilation, l'infanticide, le meurtre et le viol collectif. La délégation a été particulièrement préoccupée par l'implication de politiciens, surtout en période électorale, dans les attaques contre la personne ou l'utilisation de parties du corps de personnes atteintes d'albinisme. Le 3 juin 2015, reconnaissant le rôle crucial potentiel des parlementaires dans la promotion de la tolérance et des droits de la personne, le Comité exécutif de l'Association parlementaire Canada-Afrique a adopté une résolution exhortant les parlementaires à se faire les champions de la défense des droits des personnes atteintes d'albinisme. La délégation a souligné que le gouvernement du Canada agit sur cet enjeu à l'échelle internationale et elle encourage le gouvernement du Canada à poursuivre ses efforts en ce sens, car ce problème s'étend au-delà des frontières de la Tanzanie.

La délégation a souligné les contributions du Canada et le partenariat avec la Tanzanie.

B. République de Maurice

La délégation visitait Maurice pour la première fois. Même si les parlementaires rencontrent les délégués mauriciens dans le cadre de réunions d'associations

parlementaires internationales, ils ont conclu que c'est dans le cadre de cette visite bilatérale extrêmement opportune et utile qu'ils ont pu comprendre les changements en cours à Maurice. Les Mauriciens se sont engagés sur la voie de la gouvernance démocratique et se perçoivent comme « un Singapour dans l'océan Indien » en matière de commerce et de sièges sociaux. Le gouvernement travaille à la création de structures et de milieux destinés à attirer les entreprises dans divers secteurs, y compris le secteur financier. L'emplacement stratégique de Maurice donne de la crédibilité à ses aspirations. La délégation a pris note des progrès accomplis et encourage le gouvernement canadien à collaborer davantage avec Maurice.

La délégation a également eu l'occasion de s'entretenir avec des ONG et d'autres fonctionnaires municipaux, et elle souligne l'excellent travail du Collectif Arc-en-Ciel.

Compte tenu du nombre de réseaux établis avec des expatriés au Canada, la délégation encourage le gouvernement à chercher des occasions de renforcer les partenariats bilatéraux.

La délégation a également eu l'occasion de s'entretenir avec des représentants de la Commission de l'océan Indien, dont les préoccupations à l'égard des changements climatiques et du niveau des océans ont été à l'avant-plan des discussions.

Dans l'ensemble, Maurice est une île où les citoyens réfléchissent avec leur gouvernement aux possibilités d'un développement plus prometteur et durable de leur île; ils adoptent la stratégie financière tout en tenant compte des besoins de la collectivité.

REMERCIEMENTS

Les membres de la délégation souhaitent remercier les membres du personnel des hauts-commissariats du Canada en Afrique du Sud et en Tanzanie pour leur coopération dans l'organisation de la visite. En particulier, ils désirent exprimer leur gratitude à M. Gaston Barban, haut-commissaire du Canada en Afrique du Sud, au Lesotho, à Maurice, en Namibie et à Madagascar, et à M. Alexandre Lévêque, haut-commissaire du Canada en Tanzanie, en Zambie, aux Seychelles et aux Comores, pour leur aide tout au long de la visite.

La délégation tient à remercier tous les participants de la Tanzanie et de Maurice pour leur chaleur, leur franchise et leur ouverture à l'égard de la visite et des questions abordées. Leur contribution inestimable a permis à la délégation de mieux comprendre la Tanzanie et Maurice ainsi que les possibilités de partenariat.

Respectueusement soumis,

L'honorable Raynell Andreychuk, sénatrice Coprésidente, Association parlementaire Canada-Afrique	L'honorable Mauril Bélanger, C.P., député Coprésident, Association parlementaire Canada-Afrique
--	---

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Association parlementaire Canada-Afrique
ACTIVITÉ	Mission bilatérale en République-Unie de Tanzanie et en République de Maurice
DESTINATION	Dar es Salaam, Tanzanie et Port Louis, Maurice
DATES	Du 16 au 20 mars 2015
DÉLÉGATION	
SÉNAT	L'hon. Raynell Andreychuk, sénatrice, coprésidente L'hon. Jim Munson, sénateur, directeur
CHAMBRE DES COMMUNES	L'hon. Mauril Bélanger, C.P., député et coprésident M. Peter Goldring, député et membre
PERSONNEL	Mme Elizabeth Kingston, secrétaire d'Association
TRANSPORT	60 276,60 \$
HÉBERGEMENT	10 415,90 \$
HOSPITALITÉ	60,01 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	2 760,45 \$
CADEAUX OFFICIELS	1 458,71 \$
DIVERS	73,97 \$
TOTAL	75 045,64 \$